



**BURKINA FASO**

Unité-Progress-Justice

**SOIXANTE-TROISIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

**SEANCE DE HAUT NIVEAU CONSACREE A L'EXAMEN A  
MI-PARCOURS DU PROGRAMME D'ACTION D'ALMATY**

**Intervention prononcée par :**

**Son Excellence Monsieur Michel KAFANDO, Ambassadeur, Représentant  
Permanent du Burkina Faso**

**NEW YORK, 2 et 3 Octobre 2008**

**Monsieur le Président,**

Je voudrais vous exprimer la satisfaction de ma délégation de vous voir présider la réunion de haut niveau sur l'examen à mi-parcours.

Ma délégation adresse ses remerciements au Secrétaire général de l'ONU pour l'excellente organisation de ce débat et l'intérêt qu'il accorde aux préoccupations des pays en développement sans littoral.

Elle salue les efforts du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement, et s'associe à la déclaration faite par le Représentant du Mali au nom du Groupe des pays en développement sans littoral, ainsi qu'à celle du Président du Groupe des 77.

**Monsieur le Président,**

L'année 2008 a connu des crises socio-économiques sans précédent, notamment, le prix des produits pétroliers, la flambée du prix des denrées alimentaires, le renchérissement du cours des produits énergiques et les effets désastreux des catastrophes naturelles qui ont secoué l'économie mondiale,

frappant plus sévèrement les pays en développement sans littoral.

La dégradation partielle ou totale des infrastructures de transport et l'éloignement des pays en développement enclavés de la mer, perturbent fortement les flux commerciaux, entre autres, par le rallongement des délais de livraison, et surtout le coût prohibitif du transport.

Les effets induits de l'enclavement des pays en développement sans littoral, constituent des préoccupations majeures du Programme d'Action d'Almaty.

La présente rencontre offre l'opportunité à la communauté internationale de faire l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'Action.

Il est heureux de constater que le processus d'examen s'est enrichi des conclusions des réunions thématiques ministérielles, tenue en juin 2007 à Ouagadougou, sur le développement des infrastructures de transport en transit, et à Oulan-Bator en août 2007, sur le commerce international et la facilitation des échanges.

Ces deux évènements préparatoires ont permis de faire le bilan de l'exécution du Programme dans ses aspects essentiels, mais

également d'identifier des mesures idoines pour faire face aux conséquences de l'enclavement physique des pays sans littoral et améliorer la compétitivité de leurs économies.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation salue la pertinence du thème de la présente séance, qui interpelle la communauté internationale quant à son rôle dans la création de systèmes de transport en transit, en vue d'accroître les opportunités d'échanges entre les pays de l'interland et le reste du monde.

Le financement des infrastructures est d'une importance capitale pour le succès du Programme d'Almaty.

La mobilisation des investissements dans le domaine du transport en transit, appelle l'implication des partenaires financiers, bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les acteurs du secteur privé.

Un véritable partenariat national, sous régional, régional et mondial autour des besoins spécifiques des pays sans littoral, devrait se nouer à travers des mécanismes de financement prédictibles et conséquents en vue de la construction et la réhabilitation d'infrastructures de transport et de transit, ainsi

que le renforcement des cadres institutionnels destinés à la promotion du commerce.

Ma délégation invite les pays développés, particulièrement ceux du G8, à s'associer franchement au processus préparatoire de la conférence de suivi du financement du développement, prévue à Doha du 29 novembre au 2 décembre 2008, pour une revue sans complaisance des engagements pris à Monterrey, en 2002.

**Monsieur le Président,**

La moitié des pays en développement sans littoral, se trouvent en Afrique où la densité du réseau routier est le plus faible au monde : deux fois plus faible qu'en Amérique latine et trois fois plus faible qu'en Asie.

Face à ce défi, les pays africains ont fait de la réalisation des infrastructures routières, ferroviaires et aéroportuaires une priorité absolue.

Aussi, la réunion thématique ministérielle de Ouagadougou a-t-elle appuyé et encouragé la stratégie africaine, en ce qui concerne le développement des infrastructures. La réunion a lancé un appel pressant aux bailleurs de fonds publics et privés

pour l'investissement dans les secteurs des infrastructures et de la facilitation du commerce.

**Monsieur le Président,**

Le commerce demeure un des leviers important pour le développement dans les pays en développement et particulièrement ceux sans littoral.

Aussi, ma délégation exprime son inquiétude pour les récents échecs des négociations commerciales multilatérales à l'OMC. Le manque de consensus à ce niveau comporte des signes évidents de marginalisation des pays en développement pauvres, dans le commerce international.

Le Burkina Faso appelle à une reprise des négociations dans un esprit consensuel et de solidarité internationale en vue d'établir des règles justes et des conditions propices à la promotion d'un commerce international équitable, et profitable à tous.

**Je vous remercie.**